





Vous ne devez pas faire voler votre drone à plus de 120 mètres au-dessus du sol.



Votre drone doit toujours rester à distance dans un rayon d'au moins 30 mètres d'une personne et ne le faites jamais voler au-dessus d'elle.



Vous ne devez faire voler qu'un seul drone à la fois.



Ne faites voler le drone qu'à la lumière du jour.



Vous ne devez pas faire voler votre drone dans des zones peuplées. Cela inclut les plages, les événements publics ou les terrains de sport, durant un match.



Vous ne devez pas faire voler votre drone d'une façon risquant de présenter un danger pour d'autres aéronefs, des personnes ou des biens. Respectez la vie privée des autres.



Gardez toujours votre drone dans votre champ de vision. Cela veut dire que vous devez le voir de vos propres yeux (sans l'intermédiaire d'un appareil, d'un écran ou de lunettes de vision). N'utilisez pas le drone s'il y a des nuages, du brouillard ou de la fumée.



Vous ne devez pas faire survoler ou faire voler votre drone près de zones où la sécurité publique serait menacée ou si des opérations d'urgence sont en cours. Cela comprend les ambulances, la police, les opérations de recherche et de sauvetage ou la lutte contre les incendies.



Si votre drone pèse plus de 250 q, vous ne devez pas le faire voler dans un rayon d'au moins 5,5 km d'un aéroport contrôlé (ayant une ou plusieurs tours de contrôle). S'il fait 250 g ou moins, vous pouvez le faire voler jusqu'à 45 m de hauteur dans un rayon de 5,5 km, mais sans franchir les limites de l'aéroport et sans créer de danger pour les autres aéronefs. Le drone. quel que soit son poids, doit être maintenu à l'écart des trajectoires d'approche et de départ des pistes.



Près de petits aéroports sans tour de contrôle, vous pouvez faire voler votre drone dans un rayon de 5,5 km. Si vous réalisez qu'il y a à proximité des avions avec leur équipage, éloignez-vous et faites atterrir votre drone rapidement et en toute sécurité.



Si vous êtes à moins d'1,4 km d'une aire d'atterrissage d'hélicoptères et que vous en voyez un s'envoler ou bien atterrir, vous devez éloigner votre drone, puis le faire atterrir en toute sécurité.



Si vous utilisez un drone pour votre travail, vous devez l'enregistrer pour obtenir un permis ou une certification. Si vous faites voler un drone pour vos loisirs, aucun enregistrement ou aucune certification ne sont nécessaires.